

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SEANCE	1 ^{er} avril 2025
DATE DE CONVOCATION	26 mars 2025
DATE D’AFFICHAGE	03 avril 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	33
PRESENTS	22
PROCURATION(S)	10
VOTANTS	32

Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le **PREMIER AVRIL** DE L’AN DEUX MILLE VINGT CINQ à 19H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s’est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :
Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Étaient présents : MM. COQUELET, LEGO, AVOLLÉ, BALUT, GHOUL, AÏT BABA, NDIAYE, GRESSENT, GUILLON.
Mmes DUVALLET, ROUSSELIN, BENAMARA, DORDAIN, DESLANDES, ALTUNTAS, POUHÉ, DEBOISSY, BATAILLE, TERNISIEN, LEFEBVRE, VINCENT.

formant la majorité des Membres en exercice.

Étaient excusés : MM MARC, COPLO, LECERF, GODEFROY, GASSA, SABIRI et Mmes LOUBASSOU, DELIENCOURT, GÜTH, MANTSOUAKA-MASSALA.

Était absent : M. THIERY.

Avaient donné pouvoir : M. MARC à M. COQUELET, M. COPLO à Mme DUVALLET, M. LECERF à M. LEGO, M. GODEFROY à M. JAMET, M. GASSA à Mme DORDAIN, M. SABIRI à M. GHOUL, Mme LOUBASSOU à Mme BENAMARA, Mme DELIENCOURT à Mme DESLANDES, Mme GÜTH à Mme VINCENT, Mme MANTSOUAKA-MASSALA à Mme ROUSSELIN.

Mme Jeanne POUHÉ
est nommée Secrétaire à l’ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIÈRES, EL OUERDIGHI, VANHOVE, LHERNAULT, SWIECH, TORETON et Mmes BOULANGER, JEZ, GALLÉ-TESSONNEAU, ZAPPIA.

Délibération N°16

STAGE D’INITIATION A LA VOILE – CONVENTION ENTRE LE
COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE, LA COMMUNAUTÉ
D’AGGLOMÉRATION SEINE-EURE ET LA VILLE –
AUTORISATION

Mme Rachida Dordain expose au Conseil municipal

Au printemps prochain, c’est au tour des écoles Louise Michel, Le Pivollet et Jean Moulin (classes de CM1-CM2) de participer aux cycles pédagogiques voile comprenant 4 séances par élève encadrés par des moniteurs diplômés.

Le Comité Départemental de Voile propose toute l’année des cycles pédagogiques voile sur l’ensemble du territoire de l’Eure.

Ces stages d’initiation sont organisés avec la participation et sous le contrôle de l’Inspection Départementale de l’Education Nationale, en direction de l’ensemble des élèves de la commune.

Cette activité se pratique pendant le temps scolaire, sur la base de loisirs de Léry-Poses (lac du Mesnil) selon un calendrier et un planning établi par le responsable technique de l’association, en accord avec le directeur d’école et un représentant de la commune concernée.

Indice de reception planning : 027-212707012-20250401-D-25-04-16-DE
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

Un cycle d'initiation comprend 4 séances par classe.

Pour cette année, 8 classes se sont positionnés pour en bénéficier :

- **4 classes de l'école le Pivollet** représentant 79 élèves ;
- **3 classes de l'école Jean Moulin** représentant 56 ;
- **1 classes de l'école Louise Michel** correspondant 22 élèves ;

Ces stages se dérouleront principalement aux mois de mai-juin, en journée complète.

Le coût de cette activité est fixé à **18 euros par élève et par séance.**

Une aide financière plafonnée à 8 euros par élève et par séance est accordée par la Communauté d'Agglomération Seine Eure. **Les 10 euros restants sont à la charge de la commune.**

La Communauté d'Agglomération Seine Eure s'engage à assurer le transport des élèves nécessitant un transport en commun.

Sur la base de ces éléments, le Conseil municipal, après en avoir délibéré

A l'unanimité

- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer la convention voile scolaire 2024/2025.
- **APPROUVER** la participation des classes de CM1/CM2 des groupes scolaires Le Pivollet, Jean Moulin et Louise Michel.
- **INSCRIT** la somme de 6280€ en dépense au budget de la Collectivité.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
Marc-Antoine JAMET



Accusé de réception en préfecture
027-212707012-20250401-D-25-04-16-DE
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025